

Rapport des censeurs aux comptes

Nous nous sommes réunis le 14 Novembre chez Robert ROUSSEAUX, Jean Paul ARBEY et moi-même Gisèle CALBA pour vérifier les comptes de la saison 2012-2013.

Sur le fond, cette vérification faite sur des pièces comptables demandées au hasard a permis de constater que les écritures correspondaient bien aux pièces comptables et au tableau présentant le détail des recettes et dépenses.

Sur la forme nous faisons les recommandations suivantes à prendre en compte pour l'année à venir et visant à remédier à de petites anomalies, celles-ci ne remettant pas en cause la véracité et la transparence des comptes présentés :

- Lors des demandes de remboursement à des clubs ayant engagé des dépenses il convient avant de rembourser celles-ci de bien veiller à avoir les justificatifs originaux détaillés avec une mention «bon à payer» signée du demandeur.
- Si un document comptable présente plusieurs lignes de dépenses de nature différente mettre un seul numéro sur cette pièce et chaque ligne d'écriture renverra à ce même numéro, ce qui facilite toute recherche.
- Si une facture ou une demande de remboursement est sur un petit format l'agrafer sur une feuille type A4 afin d'éviter l'effet timbre poste susceptible d'être perdu facilement, même si cela n'a pas été le cas.
- Il est suggéré que les responsables du CoDep rappellent aux clubs des règles simples, telles que l'utilisation des bordereaux, la présentation de factures libellées si possible au nom de leur club, ou au moins au nom d'une personne appartenant au club, celle-ci devant lors de sa demande de remboursement écrire sur la demande l'objet de la dépense, mettre bon à payer et signer.
- Ne pas oublier de sauvegarder régulièrement la comptabilité sur une clé USB ou un disque dur externe. Toute demande relative doit être transmise au Trésorier, par exemple demande de subvention et notification de la réponse.
- Le tableau général récapitulatif à présenter en assemblée générale devrait permettre de voir facilement les différents postes de dépenses : frais administratif, frais de déplacement, abonnements, manifestations, etc.

Les censeurs aux comptes sont à disposition du Trésorier et des responsables de l'association pour une rencontre en cours d'année afin de discuter de ces différents points qui pourraient faciliter et le travail du trésorier et la présentation des comptes à l'assemblée générale, et on peut féliciter le trésorier pour le travail accompli cette première année de prise de poste.

Gisèle CALBA

Robert ROUSSEAUX



Bilan 2013



mercredi 6 novembre 2013		BANQUE POSTALE				SOCIETE GENERALE			
Solde en banque ==>		0,00				15 871,22			
Résultat d'Exploitation 2013 ==>		Compte Courant		LMRET A		Compte-Courant		LMRET A	
		0,00		0,00		6 111,26		9 759,96	
DATE	OPERATIONS	CREDIT €	DEBIT €	CREDIT €	DEBIT €	CREDIT €	DEBIT €	CREDIT €	DEBIT €
	TOTAUX ==>	12 707,67	12 707,67	9 385,36	9 385,36	38 147,71	30 036,45	9 759,96	0,00
	Total Coûts du Comité Directeur du CoDep		657,64				690,39		
	Total Critérium Départemental des Jeunes Cyclos		105,50				280,30		
	Total des Crédits (Recettes)	3 707,67		9 385,36		4 317,48		1 759,96	
	Total des Frais Bancaires		100,50				40,98		
	Total des Coûts de Formation						594,35		
	Total Coûts de la Journée du CoDep (Base 40)						92,70		
	Total des opérations bancaires (transferts entre comptes)	9 000,00	11 658,78		9 385,36	23 738,03	19 693,89	8 000,00	
	Total Semaine Nationale des Jeunes					2 090,00	2 530,00		
	Total Commission Sécurité						45,00		
	Total Sorties Seniors						240,00		
	Total Commission Tourisme		185,25			6 002,20	5 626,64		
	Sous total Tourisme Frais Divers	0,00	185,25	0,00	0,00	0,00	358,20	0,00	0,00
	Sous total Tourisme Séjour Camping Cars	0,00	0,00	0,00	0,00	6 002,20	5 440,64	0,00	0,00
	Total Tourisme "Toutes à Paray" (base 40)								
	Total Tourisme V.I. "Entre Saône et Loire" (Base 30)								

L'année 2013 a été mise à profit pour réduire le nombre de comptes bancaires (fermeture des compte à la Banque Postale et réduction des frais bancaires).

Ceux-ci étant jugés encore trop élevés pour une association, l'objectif est d'arriver à les supprimer totalement.



Prévisionnel 2014



mercredi 6 novembre 2013		SOCIETE GENERALE			Prévisionnel 2014			
Solde en banque ==>		15 871,22						
Résultat d'Exploitation 2013 ==>		Compte Courant SG		LIVRET A				
		6 111,26		9 759,96	1 210,00			
DATE	OPERATIONS	CREDIT	DEBIT	BALANCE	CREDIT	DEBIT	BALANCE	
	TOTAUX ==>	48 825,38	42 744,12	6 111,26	9 759,96	28 521,19	25 711,19	1 210,00
	Total Coûts du Comité Directeur du CoDep		1 348,03	-1 348,03		1 500,00	-1 500,00	
	Total Criterium Départemental des Jeunes Cyclos		385,80	-385,80		400,00	-400,00	
	Total des Crédits (Recettes)	8 025,15		8 025,15	8 000,00		8 000,00	
	Total des Frais Bancaires		141,48	-141,48		100,00	-100,00	
	Total des Coûts de Formation		594,35	-594,35		2 000,00	-2 000,00	
	Total Coûts de la Journée du CoDep (Base 40)		92,70	-92,70	320,00		670,00	
	Total des opérations bancaires (transferts entre comptes)	32 738,03	31 352,67	1 385,36				
	Total Semaine Nationale des Jeunes	2 090,00	2 530,00	-440,00	2 100,00	2 600,00	-500,00	
	Total Commission Sécurité		45,00	-45,00		100,00	-100,00	
	Total Sorties Seniors		240,00	-240,00		240,00	-240,00	
	Total Commission Tourisme	6 002,20	6 014,09	-11,89	7 000,00	7 000,00	0,00	
	Sous total Tourisme Frais Divers		573,45	-573,45				
	Sous total Tourisme Séjour Camping Cars	6 002,20	5 440,64	561,56				
	Total Tourisme "Toutes à Paray" (base 40)				4 102,00	4 742,00	-640,00	
	Total Tourisme V.L "Entre Saône et Loire" (Base 30)				5 399,19	6 359,19	-960,00	

Pour 2014, le budget prévisionnel est orienté à la hausse, tout en conservant un résultat d'exploitation positif, avec un effort au niveau de la formation (PSC1), du tourisme et des subventions allouées aux manifestations mises en place par le CoDep (sur la base de 8 € par jour et par participant licencié de S&L).